

## Séance du 18 mai 2009

Présents: le bourgmestre Pierre Wies, les échevins Georges Ginter et Paul Weiler ainsi que les conseillers Karin Gratia, Claudine Kettel, Patric Glodt, José Alcides Dos Santos Mendes et la secrétaire Christiane Hamus-Hermes.

Excusés: les conseillers Claude Kirpach et Pascal Clemen.

- 1. Le conseil communal accorde au collège des bourgmestre et échevins l'autorisation de poursuivre en justice les débiteurs qui figurent au rôle des restants à recouvrer 2008 au montant total de 51.946,07 € et accorde décharge au receveur pour un montant de 1.432,62 €.**
- 2. En ce qui concerne l'agrandissement du Centre de Secours de la Protection Civile à Larochette, les conseillers approuvent le projet définitif dressé par le bureau d'architecture Decker, Lammar & Associés au montant total de 1.198.253,53 Euro TTC: l'Etat interviendra à raison de 50%, tandis que l'autre moitié sera co-financée par les communes de Beaufort, Consdorf, Ermsdorf, Fischbach, Heffingen, Medernach, Nommern et Waldbillig au prorata de leur population respective.**
- 3. L'institutrice à l'école préscolaire Elisabeth Sequeira se voit accordé un congé de maternité de 16 semaines à partir du 9 août 2009 suivi d'un congé parental à temps plein consécutivement au congé de maternité, jusqu'au 28 Mai 2010.**
- 4. Les conseillers accordent également un congé de maternité à l'institutrice à l'école primaire de Larochette, Pascale Hoffmann, à partir du 11 septembre 2019 suivi d'un congé parental à temps plein consécutivement au congé de maternité, jusqu'au 30 juin 2010.**
- 5. Le conseil communal fixe les besoins en personnel enseignant pour les cycles 1 à 4 pour l'année scolaire 2009/2010.**
- 6. Attendu que l'instituteur Paul Flies est parti en retraite le 1er octobre 2008, les conseillers décident d'accorder un montant de 2.000 Euro à Paul Flies en guise de cadeau de départ. Monsieur flies a demandé que cette somme soit versée sur le compte de l'asbl «Relais vun de Fielser Biddestöpp».**
- 7. Pour leurs mérites pendant la saison écoulée, les associations BBC Arantia, DT Fiels, Cercle pédestre, AS Rupensia, Jugendpompjeen, Taek-Wondo sont toutes récompensées par une prime de 100 Euro.**
- 8. Le conseil communal donne son avis au projet d'une nouvelle cartographie du paysage communal. Le schéma de coopération proposé par le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire et le Syvicol pour cette nouvelle cartographie ne contient pas de surprise, vu que la commune coopère depuis plusieurs années avec une ou plusieurs des communes proposées. Ainsi, les communes de**

Fischbach et Larochette ont déjà entamé des pourparlers depuis fin 2006 et ont pris des décisions respectives dans leurs conseils communaux en faveur d'une fusion. Néanmoins, la commune de Larochette ne s'oppose pas à entamer des négociations avec les communes de Heffingen et Nommern.

9. Les conseillers attribuent au Syndicat d'Initiative et de Tourisme de Larochette une subvention de 3.000 Euro comme participation de la Commune à l'édition d'un nouveau dépliant «».
10. Les subsides suivants sont alloués: BBC US Hiefenech - 50ième anniversaire (60 Euro), Krank Kanner Doheem (100 Euro), Emergenza Abbruzzo pour les victimes du tremblement de terre (100 Euro).
- ii. Attendu que la Fête Nationale approche, le conseil décide que la réception aura lieu prioritairement à la place Bleech si toutefois le temps le permet.